

Questions orales

M. Bussières: Madame le Président, je sais que c'est une qualité du chef de l'opposition, la simplification. Il a même poussé la simplification au simplisme, ce qui lui a valu de perdre ses élections de façon évidente. J'aimerais lui dire que du côté du gouvernement, qu'il s'agisse du premier ministre suppléant, du ministre des Transports, d'un ministre d'État ou de n'importe quel autre ministre nous sommes solidaires dans le domaine de la Constitution ou dans celui de l'économie. J'aimerais rappeler également au chef de l'opposition que dans toute projection quelle qu'elle soit, surtout dans le domaine de l'économie, il faut faire preuve d'énormément de prudence. De par leur nature même, ces projections ont un caractère de fragilité. J'ai indiqué tantôt que l'objectif du gouvernement est de combattre l'inflation. J'ai indiqué également la semaine dernière dans une réponse à un autre député que le gouvernement ne veut pas le faire seul, mais de concert avec tous les agents de l'économie, et que nous voulons demeurer en deçà des chiffres prévus.

* * *

L'ÉNERGIE

L'AIDE AUX PETITS SALARIÉS POUR LEUR PERMETTRE DE PAYER MOINS CHER L'ÉNERGIE

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, j'ai noté qu'après la déclaration d'opposition relativement à la Constitution le député de Montmorency n'a pas applaudi alors que je n'ai pas reçu une réponse bien simple du ministre d'État (Finances) . . .

[Traduction]

. . . et étant donné que la plus récente augmentation du coût de la vie dépasse le taux prévu dans le budget et ce même avant que ne se fassent sentir toutes les augmentations du prix de l'énergie, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources peut-il nous dire, soit en sa qualité de ministre de ce portefeuille soit en tant qu'auteur du budget, si le gouvernement est maintenant disposé à reconnaître la nécessité d'adopter un crédit d'impôt à l'énergie pour aider les Canadiens à faible revenu, qui sont les plus touchés par ces augmentations, à faire face aux hausses du prix de l'énergie. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources peut-il nous donner une réponse?

● (1120)

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je m'excuse, madame le Président. Le chef de l'opposition a fait un très long exposé, et je ne me suis pas aperçu qu'en plein milieu de cet exposé il a décidé de s'adresser à moi plutôt qu'au ministre d'État (Finances). Aurait-il l'obligeance de répéter sa question?

M. Clark: Madame le Président, il n'y a pas de doute que, aussi long que puisse avoir été mon exposé, le ministre saura donner une réponse encore plus longue.

Le ministre est-il en mesure de nous dire si le gouvernement est disposé à envisager une mesure semblable au crédit d'impôt à l'énergie destiné aux Canadiens à faible revenu, étant donné que le coût de la vie dépasse déjà le niveau prévu dans le

budget et ce même avant que ne se fassent vraiment sentir les hausses du prix de l'énergie que le ministre veut imposer aux Canadiens?

M. Lalonde: Madame le Président, comme le ministre des Finances l'a dit plusieurs fois à la Chambre, l'incidence de notre budget sur les prix de l'énergie sera beaucoup moins marquée que celle qu'aurait eue le budget conservateur de décembre dernier. En fait, pour les familles moyennes de l'est du Canada, le budget conservateur, avec son crédit d'impôt à l'énergie, n'aurait assuré des dépenses d'énergie équivalentes à celles de notre budget qu'à des familles composées des deux parents et de 16 enfants. Cela revient à dire que, pour les familles ordinaires, notre budget assure des dépenses sensiblement moins élevées que celles que les conservateurs auraient imposées.

Quant aux mesures visant à venir en aide aux Canadiens à faible revenu, le gouvernement fédéral y a vu l'été dernier, bien avant de présenter son budget, en accordant une hausse très appréciable de \$35 par mois, ce qui équivaut à environ . . .

M. Blenkarn: Allons donc!

M. Lalonde: Mon honorable ami d'en face se moque de l'aide que nous accordons aux personnes âgées. Je ne crois pas que ces personnes trouvent à rire de la situation. Notre gouvernement leur a accordé une hausse de \$35 par mois du supplément de revenu garanti et ce n'était qu'un premier pas.

Des voix: Bravo!

L'OPPORTUNITÉ D'UN PROGRAMME À FRAIS PARTAGÉS POUR COMPENSER LES COÛTS DE L'ÉNERGIE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, je ne crois pas que les Canadiens âgés ou les Canadiens en général trouvent à rire de quoi que ce soit. Ils pleurent au contraire devant le spectacle pitoyable d'aujourd'hui. Je vais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, en l'absence du premier ministre, l'émir Pierre, et devant le silence du vice-premier ministre, qui refuse de répondre aux questions.

Selon Statistique Canada, le pouvoir d'achat de la famille moyenne a baissé de 4 p. 100 l'année dernière à cause de l'inflation. De plus, le coût du mazout domestique vient d'augmenter de 9.2 p. 100 de septembre à octobre, ce qui porte à 24.5 p. 100 la hausse annuelle du prix de ce produit. Compte tenu de ces chiffres, et vu l'attitude rétrograde du gouvernement actuel, le gouvernement va-t-il accueillir favorablement la demande du gouvernement de l'Ontario, qui a invité Ottawa à participer à un programme à frais partagés visant à aider les gens à revenu fixe et les économiquement faibles à faire face à la hausse du coût de l'énergie?

Compte tenu de ces faits effrayants, donnera-t-on une réponse affirmative? Inutile de nous resservir ces balivernes sur le budget conservateur de l'année dernière. Il n'a pas été adopté. Les Canadiens s'intéressent à ce qui se passe aujourd'hui, sous le gouvernement libéral actuel et en fonction du budget libéral.